



AIDE-MÉMOIRE

RÉCAPITULATIF DES FICHES CONSTITUANT LE JOURNAL DE BORD

Agenda de l'élève élève

L'agenda de l'élève répertorie tous les entretiens que l'élève effectue durant l'élaboration du TM, que ce soit avec la ou le mentor ou d'autres interlocutrices ou interlocuteurs.

Fiche 1 - Synthèse de la matinée accélératrice élève

La matinée accélératrice a pour but de proposer un sujet de TM à la ou au mentor. En conséquence, l'élève doit remettre à la ou au mentor la *fiche 1 - Synthèse de la matinée accélératrice*, présentant le résultat de la réflexion, le vendredi 26 février au plus tard.

Fiche 2 - Entretien de mars élève

Suite à la matinée accélératrice, la ou le mentor organise un premier entretien avec l'élève. Cet entretien est le retour sur la matinée accélératrice. Il permet de valider le sujet ainsi que la suite à donner au TM. À la fin de l'entretien, l'élève remplit la *fiche 2 - Entretien de mars*.

Fiche 3 - Définition du projet, table des matières et sources élève

La définition du projet est une description générale du sujet. Cette description – d'une ampleur de 15 à 20 lignes – explique les idées de départ et/ou l'hypothèse de travail. La fiche de projet justifie également le choix du sujet.

La table des matières est une table provisoire qui évoluera au fil du temps. Toutefois, elle oriente l'élève dans son objectif de recherche.

A ce stade, la bibliographie est également provisoire. Elle s'enrichira au fil de la recherche. Par contre, elle doit déjà être pertinente dans les choix et la diversification des sources. L'élève prendra garde à respecter la mise en page usuelle d'une bibliographie.

La *fiche 3 - Définition du projet, table des matières et sources* constitue la base de la première évaluation certificative.

Jusqu'au vendredi 26 mars 2021, l'élève transmet à sa ou son mentor tous les documents demandés en vue de la première évaluation, comptant pour 10 points. Au minimum, l'élève fournit la *fiche 3 - Définition du projet, table des matières et sources*. Selon le type de TM, la ou le mentor peut adapter le type de documents demandés. Elle ou il peut également exiger d'autres documents.

Fiche 4 - Évaluation certificative de fin avril mentor

La ou le mentor remet la *fiche 4 - Évaluation certificative de fin avril*, indiquant la première évaluation du travail fourni.

**Fiche 5 - Bilan de juin**

mentor

Avant les vacances d'été, la ou le mentor établit un premier bilan sur la base des documents reçus début juin. Ce bilan est formatif, il permet de faire un état de situation sur l'avancement du TM. Le bilan est donné à l'élève et transmis à la Direction.

Fiche 6 - Entretien de juin-juillet

élève

Avant les vacances d'été, la ou le mentor organise un deuxième entretien avec l'élève. Cet entretien a pour but de faire le point sur l'avancée du TM et de préparer le travail à effectuer durant les vacances d'été. Suite à cet entretien, l'élève rédige la *fiche 6 - Entretien de juin-juillet*.

Fiche 7 - Bilan de septembre

mentor

Au 21 septembre 2021 au plus tard mais avant le troisième entretien, la ou le mentor remplit la *fiche 7 - Bilan de septembre*. Il ou elle la transmet à l'élève ainsi qu'à la Direction.

Fiche 8 - Entretien de septembre

élève

Au 21 septembre 2021 au plus tard, la ou le mentor organise le troisième entretien avec l'élève. Cet entretien a pour but de faire un retour sur la première version définitive du TM. Dans les 3 jours suivant l'entretien, l'élève remplit la *fiche 8 - Entretien de septembre*.

Fiche 9 - Évaluation certificative de début novembre

mentor

La ou le mentor procède à la deuxième évaluation certificative (comptant pour 10 points) de la démarche jusqu'au 2 novembre 2021. Elle ou il transmet son évaluation à l'élève. L'évaluation certificative de début novembre n'apparaît donc pas dans le journal de bord remis à la ou au mentor le 18 octobre 2021.